

État Français - Défense passive.

Numéro d'inventaire : 1979.29908

Auteur(s) : Philippe Pétain

Marc Chevalier

Type de document : affiche

Imprimeur : "La Gutenberg"

Date de création : 1941

Description : Feuille imprimée en n&b en 2 colonnes

Mesures : hauteur : 599 mm ; largeur : 899 mm

Notes : Texte juridique général sur la défense passive, mais concernant en partie les écoles et les parents qui doivent surveiller leurs enfants. Document séparé en deux parties: - à gauche, 8 articles de la Loi du 5 Août 1941 modifiant la réglementation générale sur la Défense passive, signée par Ph. Pétain, Général Huntziger, Joseph Barthélémy , Pierre Pucheu. - à droite, 11 articles d'un arrêté du 5 septembre 1941 de la Préfecture de Seine-et-Oise, Secrétariat Général pour la Police, Direction de la Police Générale, signés par le Préfet de Seine-et-Oise, Marc Chevalier.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)
Formation de la conscience nationale et patriotique

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

